



Compte rendu du CA du 06 septembre 2022

Présents : Martine Auger, Joëlle Bejeannin, Liliane Buisson, Marie Jo Desmaris, Yves Ducongé, Denise Gautron, Christiane Juston, Gérard Perrin, Michel Sala, Jocelyne Servignat, Thierry Mangematin.

Excusés : Gilbert Birraux, Annick Cellier, Maryse Lozano, Bernard Tournier.

Le quorum de 1/3 des membres est atteint (cf article 11 des statuts).
Le CA peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU CA PRECEDENT

Le C.A. du 30 juin 2022 n'appelle pas d'observations.

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Le déficit lié au fonctionnement du club est d'environ 1 000 €.

Il est proposé de monter la cotisation d'adhésion de 7 à 10 €.

Il est procédé au vote : 2 voix contre, pas d'abstention. Adopté pour la saison 2023/2024.

Les activités sportives ont généré un déficit d'environ 1000€, les mesures prises lors du dernier CA doivent permettre de retrouver l'équilibre dès la saison 2022/2023

Gymnastique « Pilates »

Le cours qui a été mis en place le mercredi de 11h à 12h00 n'a recueilli que deux adhésions. Il est décidé de le supprimer. Les candidatures seront prioritaires sur le cours du jeudi.

PREPARATION AG 2022

Diaporama :

Pour préparer le diaporama de l'AG, un représentant de chaque activité donnera les informations de l'activité. Sont pressentis :

Tir à l'arc : Thierry Mangematin

Marche nordique : Marie Françoise Janot

Boules : Jacky Guéraud

Vélo : Pascal Malessard

Gym tonique : Bernard Tournier

Gym Pilâtes : ?

Bowling : Dominique Desmaris

Gym aquatique : Élisabeth Excoffier et Jacky Ray

Randonnée : Michel Sala

Michel Sala enverra les diapositives de l'an passé comme support.

Convivialité

Le café sera servi avant et un verre de l'amitié est organisé après.

Tenue des listes d'emargement

Se sont proposées :

- Christiane Juston
- Denise Gauton
- Jocelyne Servignat
- Marie Jo Desmaris
- Martine Auger.

FORMATION PREMIERS SECOURS (PSC1)

L'OMS propose des formations aux gestes de premiers secours et prend en charge la moitié de la dépense soit 35 €.

Le CA propose de favoriser cette formation qui est utile notamment pour les randonnées en prenant en charge une partie de la dépense soit 25 €.

Il reste ainsi 10 € à la charge de l'adhérent. Accepté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CA

Trois membres du CA actuel sont renouvelables : Joëlle Bejeannin, Liliane Buisson et Michel Sala. Joëlle Bejeannin ne se représente pas.

APPLICATION STATUTS

Conformément à l'article 5 des statuts, le CA valide toutes les inscriptions des adhérents jusqu'à ce jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Contrat d'engagement républicain : il doit être signé et annexé aux statuts pour pouvoir bénéficier des subventions publiques
- Michel a répondu à un questionnaire FFRS sur le logiciel comptable dans le cadre d'une démarche nationale de modernisation des outils
- Statuts et Règlement Intérieur revisités : le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises, il a repris les statuts en se basant sur le modèle fourni par la FFRS. Cela permettra de répondre aux quelques remarques de cette dernière sur les statuts approuvés le 9 juin dernier. De même le RI a été complété et mis en cohérence avec le projet de statuts. Les 2 projets seront présentés au CA pour examen et validation en novembre/décembre.
- Point sur les propositions de la commission « voyages » : le séjour ski de fond/raquettes à La Chapelle des Bois organisé pour janvier 2023 est complet. Il est envisagé une semaine de randonnée en France en juin et un séjour à l'étranger début mai, un week-end dans le Vercors et une journée rando à Besançon (voyage en train). Des voyages/sorties pourraient aussi être envisagées pour les autres activités.

PROCHAINS C.A.

Le prochain C.A. aura lieu le 12 octobre 2022.

Le CA dédié à la mise en place du futur bureau se tiendra dans la foulée de l'AG, le 14 octobre à 12h sur place.

La séance est levée à 19 heures.

Fait à Bourg en Bresse le 06 septembre 2022.

Le Secrétaire de séance

La Présidente

Michel SALA

Liliane BUISSON